

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Gestion de la dermatite atopique | L'acné dans le bureau du médecin généraliste

**No d'activité :** 96652

**Date :** mardi le 30 septembre 2025

**Lieu :** Restaurant Rib'n Reef

**Coordonnées :** 8105, Boul. Décarie, Montréal QC H4P 2H5

L'activité est OUVERTE À TOUS (omnipraticiens et autres professionnels de la santé) de l'ÎLE de MONTRÉAL. Des frais peuvent s'appliquer aux non-membres de l'AMOM. Si des frais s'appliquent, ils seront indiqués juste au-dessus du bouton « Je m'inscris ».

L'INSCRIPTION EN LIGNE est OBLIGATOIRE pour TOUS les participants, et doit se faire via le site de l'AMOM : [www.amom.net](http://www.amom.net).

## Objectifs

À la fin de ce programme, les participants seront en mesure de :

1. Examiner les approches actuelles en matière de traitement topique de la dermatite atopique légère à modérée et les défis/besoins non satisfaits;
2. Discuter du rôle que joue l'excipient, par ses propriétés et son mode d'action, dans l'efficacité clinique des traitements topiques homologués au Canada;
3. Évaluer les essais cliniques pivots sur les traitements topiques contre la dermatite atopique homologués au Canada.

1. Définir la physiopathologie de l'acné;
2. Souligner les caractéristiques cliniques de l'acné et établir un diagnostic approprié;
3. Développer une stratégie thérapeutique appropriée;
4. Identifier les cas appropriés à référer en dermatologie.

**Président de séance :** Dre Kahina Taleb

## Horaire

2025-09-30 18:00 18:15 Accueil/Clôture

2025-09-30 18:15 19:45 Conférence Dermatite Atopique Dr Dimitrios Kyritsis

2025-09-30 19:45 21:15 Conférence Acné Dr Dimitrios Kyritsis

2025-09-30 21:15 21:30 Accueil/Clôture

Les places sont limitées à 45 participants.

Pour tous les médecins omnipraticiens, qu'ils soient membres de l'AMOM, de l'AMCSLCQ ou qu'ils ne fassent partie d'aucune association, l'inscription aux formations se fait sur le site [www.amom.net](http://www.amom.net) en cliquant sur l'onglet « Formations » à la page d'accueil.

Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, il sera nécessaire d'en créer un. Comme la création du compte se fait sur le site de l'AMOM, assurez-vous de bien choisir le bon libellé dans le menu déroulant (membre, non-membre ou autres professionnels) et de remplir le formulaire.

Une fois cette étape terminée, vous pourrez procéder à l'inscription.

Si vous êtes un omnipraticien, que vous pratiquez à Montréal et ne faites partie d'aucune association, nous vous conseillons vivement d'adhérer à l'AMOM afin de profiter de tous les avantages. Rendez-vous sur [www.amom.net/inscription](http://www.amom.net/inscription).

L'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Sun Pharma Canada Inc. et Arcutis Biotherapeutics Canada

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.